

Un grand historien de la criminalité et de la justice

Anne-Emmanuelle Demartini
Professeure d'histoire contemporaine
à l'Université Sorbonne-Paris Nord, laboratoire Pléiade

Dans le petit monde de l'histoire du crime et de la justice, il y a les interlocuteurs privilégiés, les bons camarades, les grands amis. Je n'avais avec Jean-Claude Farcy aucun de ces liens, et pourtant son décès me touche profondément. Je voudrais en quelques mots dire ici pourquoi, en expliquant qui il était, le rôle qu'il a joué et quelle place il occupait pour moi.

Par le caractère monumental des entreprises qu'il a menées à bien, sa prodigieuse compétence en matière d'histoire de la justice, sa rigueur extrême, Jean-Claude Farcy était un historien impressionnant, et il aurait eu pour cela quelque chose d'un peu terrorisant s'il n'y avait eu la modestie, la gentillesse et la grande serviabilité qui le caractérisaient. La nature même de ses travaux m'inspire un profond respect parce qu'elle révèle le moteur qui l'animait. Celui-ci n'était ni la carrière – chacun sait qu'il n'a pas eu un statut à la hauteur de ses compétences et de l'apport de ses travaux – ni le souci d'une œuvre personnelle : authentique chercheur, Jean-Claude Farcy n'était pas un auteur qui cherchait la lumière. Son vrai moteur était la pratique désintéressée du métier d'historien, le partage généreux du savoir et des compétences au profit de la communauté scientifique et au service de l'avancée des connaissances dans son champ de spécialité. Tous les historiens du crime et de la justice, débutants comme confirmés, lui doivent quelque chose. Une des raisons essentielles en est qu'il a mis à disposition de tous des instruments de travail extraordinaires : le *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires 1800-1958* en 1992, la bibliographie de l'histoire de la justice en 1998, l'*Annuaire rétrospectif de la magistrature en 2010*, une *Histoire de la justice* en 2001 – synthèse lumineuse sur un champ de recherche en pleine expansion –, pour ne citer que ceux que j'ai moi-même utilisés, car les trois bases de données sur les répressions politiques de juin 1848, de la résistance au coup d'État de décembre 1851 et de la Commune sont aussi de magnifiques outils. Pour ses compétences uniques, à la fois scientifiques, bibliographiques et historiographiques nous étions nombreux à le consulter en quête d'un conseil, d'un avis, d'une information.

Jean-Claude Farcy était d'autant plus précieux pour moi qu'en dépit d'une proximité thématique, nous n'avions pas une grande proximité scientifique. Il était un homme d'archives, tandis que je suis plus à l'aise avec les sources imprimées ; il était un historien des pratiques judiciaires, alors que j'ai consacré mes recherches à l'étude des représentations ; il maîtrisait merveilleusement les méthodes de l'histoire quantitative depuis une thèse d'État inscrite dans la tradition de l'histoire sociale, alors que ma

démarche est qualitative. C'est précisément cette différence dans les approches, jointe à une ampleur de vues alimentée à l'étendue de son savoir et à son ouverture d'esprit, qui le rendait à mes yeux irremplaçable. L'histoire culturelle du crime ne vaut pas seule, à mon sens, et ne se suffit pas à elle-même. Elle a besoin d'être nourrie et étayée par l'apport d'autres démarches ; pour ne prendre qu'un exemple, la défiance de l'historien des représentations quant aux statistiques judiciaires ne justifie pas qu'il faille se dispenser de compter. *L'Atlas du crime* (2015) co-écrit par Jean-Claude Farcy et Dominique Kalifa, ces deux figures majeures de l'histoire du crime et de la justice au XIX^e siècle qui nous ont quittés coup sur coup, montre la complémentarité des démarches.

En ce qui me concerne, si la soutenance de ma thèse m'avait fait entrer dans le cercle des historiens des représentations, un adoubement plus informel, mais non moins important à mes yeux, fut le jugement porté sur celle-ci par Jean-Claude Farcy, dans une page de *L'histoire de la justice* puis dans son compte rendu dans la revue *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies*, qui m'a convaincue de l'intérêt de mon approche (aborder l'imaginaire social par le crime) pour l'histoire de la criminalité et de la justice. Si donc j'ai persévéré dans cette voie et ai trouvé ma place dans ce champ de recherche, je le lui dois en partie et pour cela je lui suis très reconnaissante. Plus tard encore, les échanges que j'ai eus avec lui à l'occasion d'autres recherches que j'avais entamées comme l'approche sensorielle des exécutions capitales ou la pratique des défenses en vers, ont joué le même rôle capital d'encouragement. Enfin, la *Revue Historique* perd un recenseur précieux, pour la qualité de sa lecture et le scrupule qu'il mettait à tenir ses engagements et les délais.

« Que ferait-on sans le Farcy ? », écrivait Odile Krakovitch à propos du *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires*. Il nous faudra hélas faire désormais sans « Farcy », mais l'œuvre, les instruments de recherche et le souvenir qu'il nous laisse nous aideront à poursuivre malgré tout avec lui.